



N°80

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

MARS :: AVRIL :: MAI 2026

saint-ismier.fr

P7

**Voisins vigilants :
un dispositif
de co-prévention**

P15

**Agir ensemble
contre les violences
conjugales**

P17

**Portrait :
Josette Dalbion,
l'âme du restaurant
Martinet**

Dossier : budget 2026

P10-11



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél.: 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
(le mardi jusqu'à 18 h 30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél.: 04 76 52 52 33

> Lundi de 14 h à 17 h.

> Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin, mercredi et jeudi après-midi sur RDV.

au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél.: 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10 h à
12 h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

> Samedi de 10 h à 12 h 30. > Fermeture exceptionnelle les 30 et 31 mai.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (EAU DU GRÉSIVAUDAN): 04 76 99 70 00

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7 j/7 j et 24 h/24 h

de la société Véolia : 09 69 32 34 58

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9 h à 12 h, sur RDV
au 04 76 52 52 25 ou michele.guille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7 j / 7 j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en
dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES

Vacances de printemps :

Fin des cours le samedi 4 avril et reprise des cours le lundi 20 avril 2026.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours
indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir
après les cours.

Ouverture des accueils de loisirs – Vacances de printemps 2026 :

Le centre de loisirs pour les 3-12 ans et le local jeunes pour les 11-17 ans
seront ouverts du mardi 7 avril au vendredi 17 avril.

Les programmes d'activités et les dates d'inscriptions en ligne seront disponibles
mi-mars sur le site internet de la mairie, rubrique Mon quotidien - Famille ;

Pour tous renseignements auprès du service EJS :

loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr

et par téléphone au 04 76 52 93 69.

Inscriptions scolaires rentrée 2026 :

Vous avez un enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 ou
vous emménagez sur la commune et souhaitez scolariser votre enfant à la
rentrée de septembre 2026.

Rapprochez-vous du service scolaire au plus vite.

La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie rubrique
Mon quotidien – Scolaire.

Pour tous renseignements auprès du service scolaire :

s.scolaire@saint-ismier.fr ou par téléphone au 04 76 52 93 69.

État-civil

MARIAGES :

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

- **Monsieur Christophe MARTINS et Madame Narimane CHEKIREB**
mariés le 6 janvier

NAISSANCES :

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

- **Emma VIRE** née le 16 novembre 2025
- **Corentin GONDRAN** né le 28 novembre 2025
- **Clément RONDET** né le 30 décembre 2025

DÉCÈS :

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

- **Monsieur Georges COURBON** décédé le 27 octobre 2025 à l'âge de 83 ans
- **Monsieur Alain CUZIN** décédé le 18 octobre 2025 à l'âge 72 ans
- **Monsieur Eric MUNSCH** décédé le 5 novembre 2025 à l'âge de 49 ans
- **Madame Suzette DEVEAUX** décédée le 17 novembre 2025 à l'âge de 97 ans
- **Monsieur Marc SERRATRICE** décédé le 25 novembre 2025 à l'âge de 103 ans
- **Monsieur Benoît DESOUTTER** décédé le 2 décembre 2025 à l'âge de 77 ans
- **Monsieur Jean-Guy FINÉ** décédé le 3 décembre 2025 à l'âge de 84 ans
- **Madame Hélène MORGAND** décédée le 6 décembre 2025 à l'âge de 97 ans
- **Monsieur Jean-Claude LAMOTTE** décédé le 7 décembre 2025 à l'âge de 77 ans
- **Monsieur Christian CAMPILLO** décédé le 8 décembre 2025 à l'âge de 76 ans
- **Madame Nicole LOZAC'HMEUR** décédée le 9 décembre 2025 à l'âge de 100 ans
- **Madame Renée MOTTET** décédée le 12 décembre 2025 à l'âge de 96 ans.
- **Madame Luce RAPHAEL** décédée le 4 janvier 2026 à l'âge de 82 ans
- **Madame Danielle JAVELOT** décédée le 8 janvier 2026 à l'âge de 81 ans



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

Un budget responsable dans un monde incertain



« L'année 2026 s'ouvre dans un contexte budgétaire particulièrement contraint pour les collectivités locales. La commune et la communauté de communes n'échappent pas aux décisions nationales qui se traduisent, une nouvelle fois, par des ponctions importantes opérées par l'État sur les finances locales : baisse des dotations, réduction de compensations fiscales, augmentation de prélèvements obligatoires. Ces choix ont des conséquences directes sur notre capacité

d'action et sur les marges de manœuvre du territoire.

Face à cette réalité, le budget que nous venons d'adopter est un budget de responsabilité et de continuité.

Responsabilité, parce qu'il préserve l'équilibre financier de la commune et sécurise l'avenir.

Continuité, parce qu'il intègre ces contraintes nouvelles et maintient le cap des politiques publiques essentielles : soutien aux associations, qualité de services publics de proximité, solidarité et transition climatique. Ces choix ont nécessité des efforts importants, une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement pour ne pas augmenter la fiscalité qui pèse sur nos concitoyens, et des arbitrages parfois difficiles afin de pouvoir sacrifier les politiques liées à l'éducation et à la jeunesse.

" Le budget que nous venons d'adopter est un budget de responsabilité et de continuité "

Dans ce contexte incertain, le numéro du Lien que vous avez en mains vous présente les décisions prises en matière de budget au conseil municipal du 3 février 2026.

Vous souhaitant le meilleur pour le retour du printemps. »



SOMMAIRE

P04 - 05
P06 - 07
P08
P09

- INSTANTS VOLÉS
- ACTUALITÉS
- PETITE ENFANCE
- ÉDUCATION

P10 - 11
P12
P13
P14 - 15

- DOSSIER
- VIE PUBLIQUE
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- SOCIAL

P16
P17
P18 - 19
P20

- ASSOCIATIONS
- PORTRAIT
- ANIMATIONS
- AGENDA



Directeur de la publication : **Henri BAILE**. Rédactrice en chef : **Françoise VIDEAU**. Chargé de communication : **Gonzague PAUMIER**. Mise en page : **Georges CRISCI**. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / Epictura / © Sebastien Buret - Hans Lucas (édito) / X - Droits réservés. Impression : **Imprimerie Notre-Dame** (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 4 100 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique. Distribution : **Géo Diffusion** (18 ter, rue des Trembles, 38100 Grenoble).



■ LE TOUR AUVERGNE RHÔNE-ALPES S'ARRÊTERA À SAINT-ISMIER

La ville aura l'honneur d'être ville étape du Tour AURA (anciennement Critérium du Dauphiné), l'une des plus grandes courses cyclistes internationales, le dimanche 7 juin prochain, à l'occasion de la première étape dont le départ sera donné depuis Vizille.

Nous reviendrons prochainement en détail sur le tracé de l'arrivée dans notre commune, les temps forts et l'organisation autour de cette journée qui s'annonce exceptionnelle.



Flashez le QR code pour découvrir le parcours >



■ UN TOURNOI DE JEUX VIDÉO ÂPREMENT DISPUTÉ

Dans une ambiance joyeuse, 16 participants ont concouru au tournoi de jeux vidéo intergénérationnel, organisé par la médiathèque et le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, mercredi 14 janvier. Les deux équipes gagnantes se sont retrouvées en finale de l'exposition et du concours Pixel à l'Espace Aragon.

■ AMBIANCE FESTIVE AU CENTRE DU VILLAGE

Défilé aux lampions, chants de Noël, déambulation, spectacle lumineux, participation des 3 associations de parents d'élèves... la fête a su réjouir les familles dans le centre de Saint-Ismier à l'occasion des Féeries de Noël 2025.



■ UN BARNUM AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ISMÉRUSIENNES

La Région Auvergne Rhône-Alpes a remis gratuitement à plusieurs communes dont Saint-Ismier, un barnum 3x3 mètres. La structure simple et pratique garantira le confort des bénévoles assurant l'organisation d'un événement puisque la commune a mis le barnum à disposition des associations Ismériennes.



■ CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX AGENTS COMMUNAUX

À l'occasion des vœux au personnel communal, l'ensemble de l'équipe municipale a tenu à remercier les agents communaux pour leur engagement quotidien au service de la ville et de ses habitants. La cérémonie a été marquée par la remise des médailles du travail venant saluer leur parcours professionnel dans la fonction publique territoriale.



■ ACTIVITÉS JEUNES VACANCES D'HIVER

Pendant la première semaine des vacances, les jeunes ont pu profiter de la neige et d'activités glisse à sensation avec de la luge à Chamrousse, du Tubing au Col de Marcieu, de l'Airboard dans le Vercors.

La deuxième semaine des vacances était placée sous le signe du sport avec de la découverte du Floorball, un tournoi de badminton, du dodge-ball... Il y en a eu pour tous les goûts et les jeunes se seront bien dépensés !



■ DANSE ET BONNE HUMEUR

Organisé par le CCAS, le traditionnel après-midi festif seniors a rassemblé près de 120 personnes à l'Agora, dans une ambiance gaie et dansante; alimenté de savoureux assortiment de desserts faits maison.

■ UN CONCERT DE NOËL SOLIDAIRE

Le concert de Noël donné à l'église le 19 décembre a été un beau moment musical. Un grand merci aux chorales de l'AMZOV et de Do Ré et Cie ! Ce concert était bien sûr gratuit mais les organisateurs encourageaient une libre participation financière au profit de l'association IRISE représentée par une famille Ismérienne. Cette structure vient en aide aux familles d'enfants en situation de handicap. Elle remercie chaleureusement la mairie pour l'avoir distinguée et tous les donateurs pour leur générosité.





LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES, UN FLÉAU ET DES MESURES À PRENDRE

Récemment, les agents des services techniques de la commune ont posé des éco-pièges afin de lutter contre les chenilles processionnaires. Cependant, ils ne sont pas les seuls à pouvoir et surtout, devoir intervenir.



Les chenilles processionnaires

Ces insectes dont les poils urticants peuvent provoquer de sérieux problèmes de santé, notamment oculaires et respiratoires, infestent de nombreux arbres comme en témoignent les cocons blancs accrochés sur les branches des résineux, essences très prisées par les chenilles processionnaires.

Habituellement, c'est au printemps qu'elles quittent les arbres qui les ont abritées tout l'hiver et retrouvent le sol où elles vont, en procession, partir à la recherche d'un lieu propice pour s'enfourer. Mais certaines années, on observe une précocité des chenilles processionnaires. C'est le cas en 2026.

Rappel du règlement

Il convient à chacun de respecter l'arrêté municipal en date du 10 février 2014 et l'obligation qui incombe à chaque propriétaire d'arbres infestés (pin, chêne...) par des chenilles processionnaires de lutter contre la propagation de cette espèce.

La police municipale précise que, l'hiver, sans

tarder et au plus tard fin février, deux solutions s'offrent aux particuliers pour lutter contre les chenilles processionnaires lorsque l'on est propriétaire d'arbres infestés :

- Soit procéder à la coupe des rameaux portant les cocons et les détruire par le feu (feu autorisé à ce titre par les autorités préfectorales), en prenant bien toutes les précautions nécessaires (masques, lunettes, gants, etc.). Si les propriétaires ne se sentent pas en mesure d'exécuter ce protocole, des professionnels peuvent effectuer ce type d'intervention.

- Soit installer, ou faire installer autour des arbres

infestés, des éco-pièges (prix allant de 35 à 55 euros) dans lesquels les chenilles viendront s'enfourer lorsqu'elles quitteront leurs cocons. Il faut ensuite retirer les sacs et les brûler. Pour agir en toute sécurité il faut le faire à la fin des processions et au début de la transformation des chenilles en chrysalides, c'est à dire à la fin du mois de mai ou au mois de juin. Là encore des professionnels peuvent intervenir. ■

i En cas de difficultés ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter la police municipale aux 04 76 52 93 64 ou au 06 27 15 52 70.





VOISINS VIGILANTS : UN DISPOSITIF DE CO-PRÉVENTION

À Saint Ismier, un partenariat associe les élus et la population à la protection de leur environnement en coopération avec la gendarmerie qui l'encadre strictement. Le dispositif vise à lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier.

Selon un protocole signé avec la Préfecture et la Gendarmerie, il permet de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens.

En pratique, les « Voisins Vigilants » sont volontaires « référents » auprès de la mairie. Ils sont chargés de « prévenir la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler

la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. » Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants de leur secteur sans pour autant s'arroger le droit de procéder par eux-mêmes. ■

Note : le volet "vigilance" de ce dispositif est complété par un volet "social" "Les voisins solidaires".

i Pour tout renseignement :
pm@saint-ismier.fr ou 06 27 15 52 70



LE SAVIEZ-VOUS ? IL FAUT DÉBROUSSAILLER AVANT CHAQUE ÉTÉ !

Le développement d'un feu de forêt peut se solder par de véritables catastrophes tant écologiques que financières et humaines.

Les habitations situées à proximité d'une forêt sont exposées aux incendies ou peuvent les provoquer. Le débroussaillage aux abords des maisons constitue donc la première protection

contre les ravages du feu car il a pour objectif de créer une discontinuité horizontale et verticale qui va réduire la combustion des végétaux.

Le débroussaillage est une obligation légale et doit être effectué avant le 1^{er} juin de chaque année. De plus, la préfecture de l'Isère a rendu obligatoire la coupe des broussailles, des

arbustes ainsi que l'élagage des arbres pour les habitations incluses dans les bois. Ceci s'applique à tout type et toute nature d'installation (habitation, garage, atelier, piscine...) et doit être effectué sur une distance de 50 mètres mesurée à partir des murs de la construction (et non du centre) et en suivant la pente naturelle du terrain (et non pas en planimétrie). Le respect de cet écartement est impératif quand bien même une partie de la surface à débroussailler se situe sur une propriété voisine.

Pour vous renseigner, la mairie met à votre disposition ses services techniques, ses policiers municipaux et ses élus.

Un courrier est adressé régulièrement aux personnes concernées par cette obligation légale de débroussaillage. Nous vous invitons à bien prendre la mesure de votre responsabilité et à lire attentivement les sanctions prévues par la loi si la disposition s'applique à votre cas.

Nous comptons sur votre vigilance, il serait vraiment dommage de voir partir en fumée notre magnifique cadre de vie. ■

i Pour tout renseignement :
pm@saint-ismier.fr ou 06 27 15 52 70





LA VIE À CRECH'NDO : GRANDIR ET S'ÉPANOUIR AU QUOTIDIEN

À Crech'ndo, les enfants poursuivent leur évolution à leur rythme. Les Bébé découvrent le monde à quatre pattes, les Moyens apprennent à grimper, à explorer et à développer leur langage grâce aux nombreuses activités proposées par les professionnelles. Quant aux Grands, ils développent progressivement leur autonomie afin de se préparer en douceur à la prochaine grande étape : l'entrée à l'école.

La fin de l'année 2025 a été rythmée par de nombreuses animations. Les enfants ont notamment assisté au spectacle de Noël proposé par la mairie, mêlant magie et émerveillement. La visite du Père Noël a également enchanté petits et grands. Dans chaque unité, un temps festif a été organisé avec les parents et animé par les professionnelles. Certains parents ont eu le plaisir de partager leurs talents musicaux en proposant un "moment chanson" accompagné au piano et à l'accordéon.

Depuis, les unités continuent de vivre au rythme du thème « Voyage autour du monde ». Les enfants ont ainsi découvert différents pays tels que la Tanzanie, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, le Mexique, les États-Unis ou encore les pays nordiques, à travers des décorations dans les unités, des musiques variées et des repas adaptés, préparés avec soin par la cuisinière. ■

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LE PRINTEMPS À CRECH'NDO

Avec l'arrivée du printemps, Crech'ndo proposera de nombreuses activités en lien avec l'extérieur. L'atelier jardinage, déjà proposé l'année dernière et très apprécié des enfants, fera son grand retour. Une visite d'animaux est également prévue dans le jardin de l'unité des grands, en partenariat avec le Relais Petite Enfance et en présence des enfants des autres unités.

En juin, les enfants de l'unité des grands auront l'opportunité de visiter les écoles, afin de les accompagner dans leur future rentrée en milieu scolaire. Ce même mois, une sortie de fin d'année viendra clôturer leur parcours à la crèche. ■

CRECH'NDO PRÉPARE DÉJÀ LA RENTRÉE 2026-2027

Pour rappel, Crech'ndo propose un accueil quotidien de 60 places réparties comme suit : 10 places dans l'unité des bébés, 25 places dans l'unité des moyens et 25 places dans l'unité des grands. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir 65 enfants pour le jeu des temps incomplets.

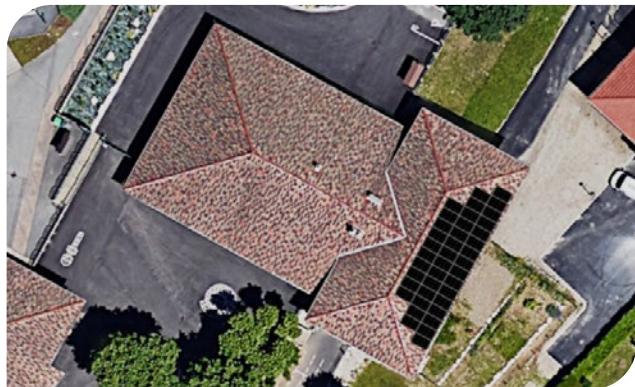
La rentrée de septembre 2026 est d'ores et déjà en préparation. La commission d'attribution des places se réunira courant mars. Les parents ayant confirmé la pré-inscription de leur(s) enfant(s) recevront prochainement la décision : admission ou inscription sur liste d'attente. ■





> Dans les écoles...

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT D'UNE ÉCOLE



Le toit de l'école du Clos Marchand accueille désormais des panneaux photovoltaïques. Ils alimentent directement l'école et le centre de loisirs en électricité. Cet investissement communal sera amorti en moins de 5 ans et permettra de réduire la facture d'électricité d'environ 5 000 € par an.

LES JARDINS SCOLAIRES VONT BIENTÔT REVERDIR

Printemps oblige, tout se met tranquillement en place pour que les jardiniers en herbe des écoles de Saint-Ismier puissent reprendre du service.

En effet, les services techniques ont préparé les jardins de nos 3 écoles pour qu'ils accueillent les nouvelles plantations effectuées sur les temps scolaires et dans le cadre du périscolaire et du centre de loisirs.

Plantes aromatiques, salades, tomates... Seront plantées, arrosées et surveillées de près par nos jeunes Ismériens. Vivement le temps de la récolte !

UN COMPOSTEUR À L'ÉCOLE DE LA POULATIÈRE

Dans le cadre de la gestion responsable des déchets souhaitée par la commune, la cantine de l'école de la Poulatière sera équipée d'un composteur dans les prochaines semaines.

Les enfants encadrés par l'équipe des animateurs auront bientôt la responsabilité de gérer l'efficacité du composteur.

DE NOUVELLES PLANTATIONS DANS LES COURS D'ÉCOLES

En janvier, l'équipe des espaces verts de la commune a procédé à quelques plantations d'arbres :

- 2 arbres ont été plantés dans la cour maternelle de l'école du Clos Marchand en remplacement du grand érable qui était malheureusement en très mauvais état et menaçait de tomber.
- Un arbre a été planté dans la cour de l'école de la Poulatière en remplacement de celui offert par l'association des parents d'élèves l'année dernière, qui n'a pas survécu à la canicule du début de l'été.
- Enfin, à l'élémentaire des Vignes, un arbre est venu en remplacer un autre n'ayant pas survécu non plus à la canicule. ■

> Au campus horticole...

LES 13 ET 14 MARS, DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

À l'arrivée du printemps, le Campus horticole de Saint-Ismier – Grenoble invite le public à venir découvrir, pendant **ses journées portes ouvertes, les vendredi 13 et samedi 14 mars**, un lieu d'enseignement unique, où la nature devient un véritable terrain d'apprentissage. Pour l'occasion, l'établissement ouvre ses serres, ses ateliers et ses espaces paysagers à tous ceux qui s'interrogent sur leur orientation ou envisagent leur avenir scolaire et professionnel dans les métiers du végétal, du paysage et de l'environnement.



Niché au pied de la Chartreuse, le campus offre un cadre exceptionnel, propice à l'observation, l'expérimentation et la transmission des savoir-faire. Ici, les apprenants sont en lien direct avec le vivant, accompagnés par des équipes engagées et passionnées. Du CAPa à la licence professionnelle, par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue pour adultes, le campus propose un large éventail de formations adaptées aux projets de chacun, via le bac professionnel ou au le bac technologique « STAV » (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant).

Ces journées bien plus qu'un simple temps d'information, sont une immersion dans la vie du campus. Les visiteurs pourront échanger avec enseignants, formateurs et apprenants, découvrir les formations, comprendre les débouchés et mesurer concrètement ce que signifie se former aux métiers du paysage, du vivant, de l'horticulture, du maraîchage et de la nature aujourd'hui.

Ils pourront visiter des équipements de qualité, parcourir les espaces de production et aménagement et ressentir l'atmosphère conviviale et dynamique qui anime le site.

Collégien, lycéen, étudiant, adulte en reconversion ou simplement curieux, pourront se projeter dans des métiers porteurs de sens, au cœur des enjeux environnementaux et paysagers de demain. Le Campus horticole de Saint-Ismier – Grenoble affirme ainsi sa vocation : former les professionnels de demain, ancrés dans leur territoire et ouverts sur le monde. ■



**Horaires : de 14h00 à 18h00, le vendredi 13 mars
de 9h00 à 12h30, le samedi 14 mars**

<https://campus-horticole-st-ismier-grenoble.educagri.fr/>



DANS UN MONDE INCERTAIN, nous trouvons un chemin réaliste.

Nos objectifs sont triples : ne pas augmenter les impôts locaux, laisser la Commune dans un bon état financier pour la prochaine équipe municipale, et continuer malgré tout à investir pour le bien-être de nos concitoyens.

✓ **Surprise !** **De nouveau, pas de budget national au 1^{er} janvier...**

Et donc fort peu d'indications sur bon nombre d'éléments qui sont nécessaires aux collectivités locales pour construire leur budget : les dernières décisions parlementaires nous laissent entrevoir une situation qui ne sera pas aussi grave que ce que nous avons pu craindre, mais la facture du soutien au budget national, pour le bloc communal (communes et communautés de communes), s'élèvera probablement à 18 millions d'euros. Autant d'argent qui n'apparaîtra pas dans nos projets d'investissements pour 2026.

Lassitude et résignation n'étant pas dans nos options possibles, nous nous sommes attelés à la construction de ce dernier budget du mandat, qui est aussi le premier budget du prochain mandat, en jonglant avec plusieurs incertitudes, contraintes et objectifs.

Outre les incertitudes liées à l'absence de budget national, nous sommes aussi confrontés à une inconnue importante concernant l'obligation de construction de logements sociaux et la pénalité associée. Nous entrons en effet, en 2026, dans une nouvelle période triennale pendant laquelle les règles de calcul de notre pénalité SRU vont être redéfinies. Plusieurs facteurs déterminent ce calcul, parmi lesquels l'appréciation que l'État va porter sur nos efforts dans ce domaine. En l'occurrence, il s'avère que nous avons largement dépassé nos obligations de la précédente triennale grâce, entre autres, à notre projet de rénovation et d'extension de l'EHPAD qui apporte à lui seul 84 nouveaux logements sociaux sur la Commune. Mais rien ne garantit que l'État partagera notre satisfaction, ni que d'autres facteurs sur lesquels nous n'avons aucune prise ne viendront pas perturber

ce schéma optimiste, en particulier le taux de tension sur le logement social dans l'aire grenobloise, qui peut faire passer le taux de logement social à réaliser de 20 % à 25 %.

D'autres incertitudes pèsent sur les taxes relatives à l'activité immobilière dans notre Commune (droits de mutation, taxe d'aménagement) qui peuvent représenter des montants importants.

En résumé, une extrême prudence s'impose dans tous ces domaines.



Nous nous sommes attelés à la construction de ce dernier budget du mandat, qui est aussi le premier budget du prochain mandat, en jonglant avec plusieurs incertitudes, contraintes et objectifs.



Les contraintes, c'est-à-dire les modifications budgétaires que l'État nous impose, sont multiples : l'emprunt forcé que l'État fait auprès des Collectivités locales et qui sera peut-être partiellement remboursé un jour, l'augmentation des cotisations retraites du CNRACL, et bien d'autres.

Quant à nos objectifs, ils sont triples : ne pas augmenter les impôts locaux, laisser la Commune dans un bon état financier pour la prochaine équipe municipale, et continuer malgré tout à investir pour le bien-être de nos concitoyens.

Beaucoup d'efforts ont été réalisés dans la limitation de nos dépenses de fonctionnement, ce qui nous permet de dégager suffisamment de capacité d'autofinancement et devrait nous permettre d'atteindre ainsi nos trois objectifs. ■

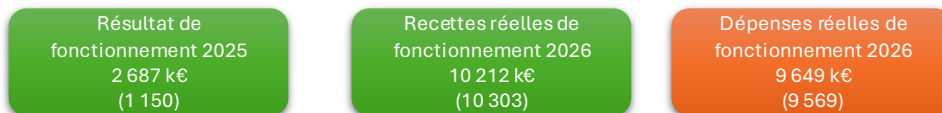


François Olléon

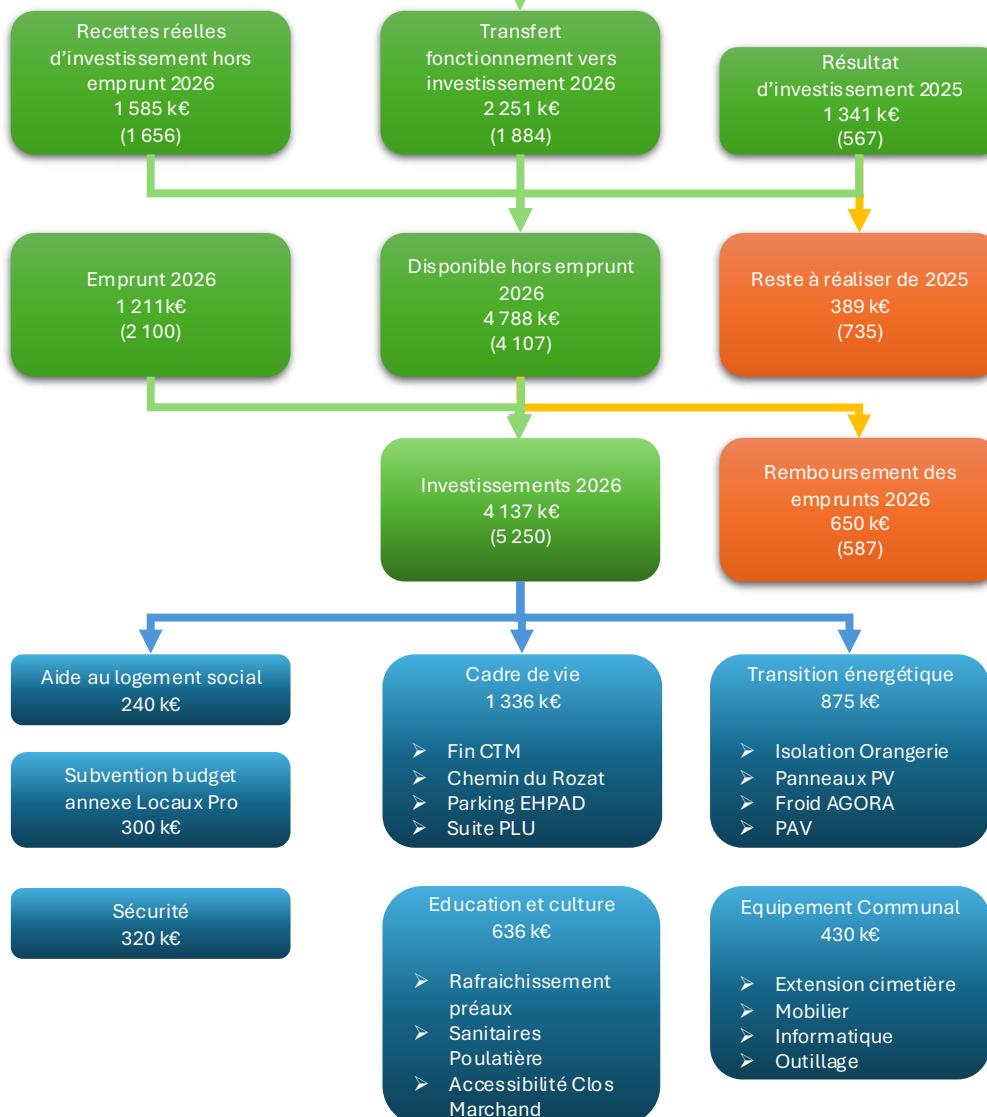
Adjoint au maire chargé des finances, du développement économique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication

BUDGET 2026

Fonctionnement



Investissement



Chiffre clé

« 0% »

d'augmentation des taux communaux de fiscalité en 2026 pour les Ismériens. »

? Légende de l'illustration :

VERT : recettes de la commune / ORANGE : dépenses de la commune / BLEU : investissements nouveaux



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Tenir bon

Le mandat 2020/2026 des communes de France a commencé alors que notre pays comme le monde entier, devait faire face à une crise sanitaire majeure. Le Covid 19, virus jusque-là inconnu et meurtrier nous laissait sans défense sauf, initialement, à paralyser la planète. Ce qui fut fait avec, pour les populations au sens large et pour ce qui nous concerne, les services chargés de la vie publique, les effets disruptifs dont chacun se souvient.

La résolution de cette crise a été quasi instantanément suivie d'une autre crise tout aussi majeure pour l'Europe, la déclaration d'une guerre à la limite de nos frontières, l'invasion de l'Ukraine en février 2022. Cette crise a eu des effets tout aussi importants sur le fonctionnement de nos pays, de la France et de nos communes.

Aussi, nous ne pouvons que souhaiter pour l'avenir de Saint-Ismier, des circonstances moins défavorables laissant aux équipes en charge suffisamment de sérénité et de moyens pour mener à bien les projets dont notre village ne saurait se dispenser.

Nous remercions tous les citoyens et tous les agents engagés avec nous dans la gestion de notre commune dans la période qui se clôt. ■

La majorité municipale

GROUPE DE LA MINORITÉ

Merci pour votre confiance

Le 15 mars prochain aura lieu le premier tour des élections municipales. Pour des raisons qui nous sont propres, nous avons décidé de ne pas déposer notre candidature pour un nouveau mandat.

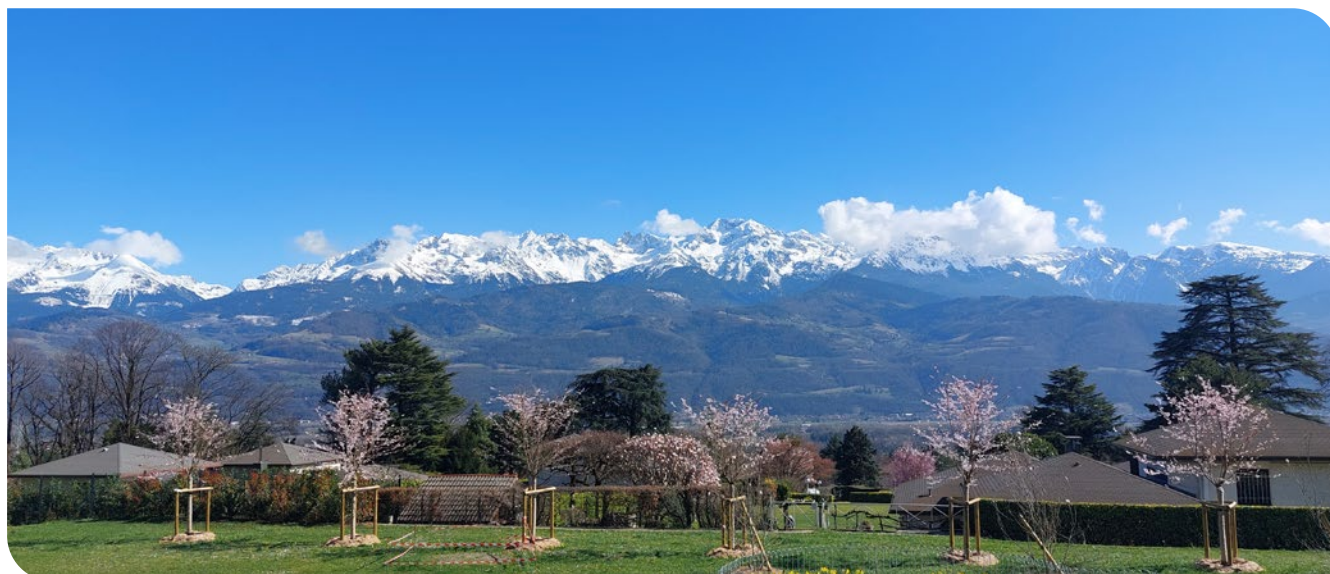
Nous souhaitons donc profiter de ce numéro du journal Le Lien pour remercier tous les Ismériens qui nous ont donné leur confiance lors des élections passées.

Tout au long de ce mandat, nous nous sommes efforcés, par notre présence aux commissions et lors des conseils municipaux, d'exposer notre point de vue sur les projets, et de défendre autant que faire se peut les intérêts de tout un chacun notamment sur les aspects budgets et bien vivre à St-Ismier.

Nous souhaitons pleine réussite à la prochaine équipe qui sera élue en espérant qu'elle œuvre toujours au mieux pour le développement de notre commune et le bien vivre de ses habitants.

Birgit Josselin, Christian Picard, Odile Stivalet. ■

La minorité municipale





Claudine Gellens

Conseillère municipale
déléguee chargée de la
communauté d'intérêt du
bassin de vie et des relations
avec les communes qui la
composent



La communauté de communes Le Grésivaudan accompagne ses habitants pour la rénovation de leur logement.

Depuis plus d'un an, la communauté de communes Le Grésivaudan anime son propre dispositif dédié à la rénovation et à l'amélioration de l'habitat privé.

Les aides du Grésivaudan visent à soutenir les propriétaires occupants, les bailleurs et les copropriétés dans leurs projets de rénovation, en mettant l'accent sur l'amélioration du confort thermique, le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, l'amélioration des biens loués ou vacants, et la mise aux normes des logements dégradés ou vétustes.

Cet accompagnement est sur mesure et entièrement gratuit. Il permet d'éviter les fraudes, les mauvais conseils, et les mauvaises surprises.

Le dispositif d'aide du Grésivaudan, est une démarche de proximité. Des conseils neutres et objectifs sont dispensés par des professionnels en personne et non sur des plateformes informatiques. Des visites à domicile sont organisées pour comprendre au mieux les besoins des habitants.

Le service est entièrement gratuit pour les particuliers et répond à une multitude de situations différentes :

- **Vous êtes propriétaire occupant ou copropriétaire et vous souhaitez bénéficier d'un état des lieux de votre logement ou de votre copropriété et diminuer vos factures énergétiques ;**

- **L'âge venant, vivre dans votre logement est devenu trop**

compliqué du fait de sa mauvaise accessibilité et vous souhaitez l'adapter pour continuer à l'habiter confortablement le plus longtemps possible ;

- **Vous êtes propriétaire d'un logement inhabité mais vous hésitez à le louer car cela vous semble trop complexe**, ou trop risqué ou bien vous ne pouvez pas louer votre logement car il est trop dégradé ou énergivore.

Le dispositif, gratuit et sans engagement est conçu pour vous aider dans ces situations.

Vous pouvez appeler le 0801 902 138 (appel également gratuit) ou envoyez un courriel à : renovation@le-gresivaudan.fr.

Ou, si vous préférez rencontrer des intervenants plutôt que de téléphoner ou écrire, vous pouvez venir dans l'une des permanences avec ou sans rendez-vous :

- **Le lundi de 10h à 12h** en mairie d'Allevard-les-Bains, 3 Place de Verdun ;

- **Le lundi de 14h à 16h** à l'Espace France Services de Pontcharra 33 rue de la Ganterie (Village d'Entreprises du Bréda) ;

- **Le vendredi de 10h à 12h** en mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry ;

- **Le vendredi de 14h à 16h** à la mairie de Crolles.



À la suite de ces rencontres, des aides financières et un parcours simplifié pourront vous être proposés, Le Grésivaudan et ses partenaires s'engageant financièrement auprès de vous pour faciliter vos projets de rénovation en vous permettant de minimiser votre reste à charge.

Et au-delà des aides financières, vous pourrez bénéficier d'un conseil technique expert sous forme de préconisations détaillées de travaux issues de la visite

personnalisée de votre logement et/ou de votre immeuble, et d'un accompagnement administratif complet pour simplifier toutes vos démarches de subvention.

À noter : ces aides s'adressent à des personnes dont le logement a plus de 15 ans.

Les travaux ne doivent pas avoir débuté, et devront être réalisés (fourniture et pose) par des professionnels qualifiés. ■



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



Le renouvellement des membres du C.C.A.S.

Les candidatures sont ouvertes pour le prochain mandat.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un **établissement public de la commune, présidé par le maire.**

C'est un service public de proximité obligatoirement présent dans toute commune de plus de 1 500 habitants.

Cet organisme a pour objectif de soutenir les personnes en difficulté.

Il est géré par un conseil d'administration : celui-ci est formé

à parité de conseillers municipaux et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale, représentantes d'associations locales (familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion/lutte contre l'exclusion, logement/hébergement), afin d'assurer la représentation des publics concernés.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le budget du CCAS est autonome et alimenté notamment par une subvention de la commune, votée chaque année.

i Pour tous renseignements complémentaires : 04 76 52 52 25

ÊTRE AIDANT (E) ET PRENDRE SOIN DE SOI, ÇA N'A RIEN D'ÉVIDENT !

Entre septembre 2025 et février 2026, un programme de soutien des proches aidants a été proposé à Saint-Ismier. Cette démarche a été animée par Sonia Bonneville, intervenante spécialisée dans l'accompagnement des proches aidants depuis plus de 20 ans.

Ce programme a pris la forme de deux temps forts et d'ateliers collectifs en plusieurs séances, autour de thèmes ciblés : « Accompagner un proche ayant une maladie de type Alzheimer » et « Préserver sa santé, réguler son stress et ses émotions quand on est proche aidant ». Ces temps collectifs étaient couplés à des temps d'accompagnements individuels.

La démarche a été un véritable succès sur notre territoire, puisqu'elle a rassemblé au total plus de 60 participants (en grande majorité des femmes, et pour une partie d'entre elles en activité professionnelle).

Les horaires des rencontres ont donc été adaptés pour tenir compte des contraintes des participants.

Les ateliers collectifs (13 séances) se sont déroulés selon une méthodologie appuyée sur le « faire » et l'expérience : pas de grands discours, mais la possibilité avant tout d'échanger entre proches aidants, de travailler sur des cas concrets et d'élaborer en

groupe et en individuel des techniques et des solutions pour se préserver et ainsi apaiser son quotidien.

L'ensemble de ce programme a été co-financé par la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA de l'Isère) et le CCAS de Saint-Ismier. ■

Retours d'un participant :

« J'ai pu essayer des manières d'être avec mon proche et je remarque que cela fonctionne. J'ai changé ma manière de communiquer avec lui et j'ai lâché prise sur certaines choses » ■



PLAN CANICULE ET MISE À JOUR DU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Chaque année, le plan canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre.

En prévision, le CCAS met à jour chaque année le registre communal des personnes vulnérables qui permet une veille particulière aux plus fragiles, en cas de déclenchement d'alerte canicule par la Préfecture de l'Isère.

Le registre répertorie les personnes âgées de plus de 65 ans et aussi :

- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail ;
- les personnes en situation de handicap percevant une allocation liée à leur handicap.

Il s'intéresse en particulier aux personnes isolées et recevant peu de visites.

L'inscription au registre peut être faite par un proche (famille, amis, voisins...) mais la personne concernée doit donner son accord préalable. ■

i Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre communal (ou inscrire un proche) : Il faut remplir le formulaire en ligne sur le site de la Mairie. Onglets « Mes démarches »
- Rubrique « séniors »
Ou contacter le CCAS au 04 76 52 52 25
- social@saint-ismier.fr



AGIR ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES



Les violences au sein du couple sont caractérisées par des atteintes volontaires à l'intégrité de l'autre. Elles peuvent s'exercer sous différentes formes : physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives, cyberviolences...

De nombreux outils et ressources existent pour repérer, en tant que victime ou témoin, les premiers signes de violence et identifier les situations de violence.

- Le « violentomètre » est un outil simple et utile pour identifier les situations malsaines ou dangereuses dans un couple. À diffuser largement !

- Un guide d'information pour les femmes vivant ou ayant vécu des violences et pour leurs enfants a été réalisé par l'État et la Maison des Femmes de Grenoble.



Vous pouvez le trouver en accès libre sur le site de la commune :

RUBRIQUE

> "Mon quotidien"

> "santé et prévention"

> "violences intrafamiliale"

Des exemplaires papier sont également disponibles en mairie.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE, D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN ?

Des professionnels sont là pour vous accompagner.

L'Association PLURI-ELLES, basée à Grenoble, vous accueille et vous écoute pour :

- vous aider à faire le point sur votre situation ;
- vous renseigner sur vos droits ;
- vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches ;
- vous proposer un lieu de repos et de détente dans son espace d'accueil de jour ;

Contact : 04 76 40 50 10 / pluri-elles@fondation-boissel.fr



Le 3919 est la ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de violences et à toute personne se posant des questions sur des situations de violence.

- Vous serez entendu(e) par une professionnelle qui vous apportera une écoute bienveillante et sans jugement. Elle pourra vous informer et vous orienter.
- C'est une ligne ouverte 24h/24 et 7j/7
- L'appel est gratuit, anonyme et non enregistré.

Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence : si vous êtes en danger immédiat, appelez la police (17) ■

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
DE VIOLENCES. APPELEZ LE**



LE VIOLENTOMÈTRE

PROFITE Ta relation est saine quand il...	1	Respecte tes décisions et tes goûts
	2	Accepte tes ami·e·s et ta famille
	3	A confiance en toi
	4	Est content quand tu te sens épanoui
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	6	T'ignore des jours quand il est en colère
	7	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	8	Rabaisse tes opinions et tes projets
	9	Se moque de toi en public
	10	Te manipule
	11	Est jaloux en permanence
	12	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
	13	Fouille tes textos, mails, applis
	14	Insiste pour que tu envoies des photos intimes
	15	T'isole de ta famille et de tes ami·e·s
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	16	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
	18	Te pousse, te tire, te giffe, te secoue, te frappe
	19	Menace de se suicider à cause de toi
	20	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	21	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	22	T'oblige à regarder des films pornos
	23	T'oblige à avoir des relations sexuelles
	24	



PREMIÈRE ÉDITION DE « L'ISMÉRUSIENNE »

Une randonnée pour petits et grands est organisée à Saint-Ismier le dimanche matin 26 avril par l'association de parents d'élèves « le Clos en Fête », de l'école Clos Marchand



Cette randonnée accessible à tous proposera quatre parcours (3 km, 5,5 km, 7 km et 10 km) au sein du patrimoine naturel et culturel de

la commune. Elle sera agrémentée d'une chasse aux trésors pour les enfants qui auront à résoudre une série d'énigmes.

Le départ sera donné depuis le parc de la mairie où seront également proposées une buvette et des animations ainsi qu'une course d'orientation pour les plus jeunes.

L'équipe du Clos en Fête explique : « Nous avons eu envie de créer un nouveau rendez-vous convivial à Saint-Ismier, un rendez-vous qui s'adresse à tous, quel que soit l'âge, et qui permette de mieux découvrir le magnifique cadre de vie dans lequel nous vivons ».

Rendez-vous donc aux habitants de Saint-Ismier et de la vallée du Grésivaudan **le 26 avril prochain**, pour cette première édition. ■



Inscriptions et horaires à partir du 1^{er} avril 2026 sur : www.helloasso.com

BIEN-ÊTRE ET YOGA

Virginie Goureau, professeure de Hatha Yoga, intervient pour l'association « Yolly Yoga Asso » toutes les semaines à l'Espace Agora.

Après un double master en Psychologie et en GRH et 10 années consacrées à l'accompagnement professionnel en Isère, Virginie Goureau s'est formée à Paris, à l'Ecole Française de Yoga, dont elle a été diplômée avec les félicitations du jury.

De retour en Isère, elle décide de créer Yolly Yoga Asso dont l'objet est de « promouvoir la santé physique, mentale et relationnelle en utilisant toutes les ressources à disposition, notamment les cours de yoga ».

L'association s'adresse donc à des personnes qui veulent pratiquer le yoga.

Mais l'association se propose aussi de créer un lien avec les professionnels de santé (kinés, médecins...) et avec les référents en entreprises (DRH, RRH,...) dans le but d'agir pour la santé au quotidien.

La pratique du yoga vise à apaiser les tensions excessives du corps et du mental. Elle permet également de renforcer les muscles profonds et

leur assouplissement, de façon simple et dès les premiers cours.

Le yoga enseigné par Virginie n'est ni compliqué, ni ésotérique et il n'y a pas besoin d'être souple ! Les cours sont accessibles quel que soit l'âge, débutant ou non. Son enseignement s'appuie beaucoup sur la voix et, surtout, s'adapte à toutes et tous. ■



N'hésitez pas à venir essayer une séance, même en cours d'année.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, un stage de yoga est également organisé du 23 au 25 mai 2026.

Vous pouvez contacter Virginie pour plus d'informations au 06 75 47 13 87 ou par email : virginie.goureau@gmail.com

MAISON POUR TOUS : DES ŒUVRES EN EXPOSITION



Toute l'année, les cours de peinture de la MPT se déroulent à l'Espace Agora, le matin, l'après-midi ou en soirée suivant les jours. De nombreuses œuvres y sont créées.

Le week-end du **30 et 31 mai**, les ateliers de « peinture dessin et modèle vivant » de la Maison pour Tous organise une exposition des œuvres des artistes adhérents (Enfants, adolescents et adultes) à la salle du Rozat de Saint-Ismier.

Nouveauté, cette année, les enfants exposent et des ateliers de peinture sont prévus le samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h pour les débutants. (Places limitées)

Un vernissage est prévu le samedi 30 mai à 18 h. ■



Renseignements : mpt.st-ismier@hotmail.fr



Josette, l'âme du restaurant Martinet

Bien campé au centre de la commune, le bar-restaurant Le Martinet est le témoin privilégié de la vie locale depuis plus d'un siècle.

C'est dans cette maison édifiée par son arrière-grand-père, Joseph Geoffray il y a 126 ans, qu'est née et que travaille Josette.

Josette a désormais 82 ans, son mari, Victor, dit « Tatou », en a 87, mais ils sont encore en salle et au comptoir et leur serviabilité et leur gentillesse ne se démentent pas : Victor sert le café 7 jours sur 7 à 7h30 à une clientèle fidèle.

Nés et enracinés au village, Josette et Victor sont les témoins d'un temps qui passe mais qui ne s'efface pas. Après-guerre, sans télé sans voitures, loin de la ville, Josette se souvient d'une enfance et d'une adolescence heureuse, dans la famille unie d'un village tranquille.

L'école des filles était installée dans la Maison Belledonne. Josette l'a d'abord fréquentée avant l'école élémentaire située dans ce bâtiment qui est aujourd'hui la poste. Elle a obtenu son certificat d'études puis son brevet et poursuivi ses études en seconde jusqu'à ce que nécessité fasse loi et qu'elle doive prêter main forte dans le restaurant de ses parents dès 1962.

Elle commence alors à travailler. Formée par sa mère, aidée par ses trois sœurs et son frère, elle servait, dressait les tables, faisait le ménage... La salle de restaurant se situait alors à l'étage. « Je ne vous dis pas le nombre de marches d'escalier qu'on a montées pour servir les banquets... », se souvient encore Josette ! Ce n'est qu'en 1972 que ses parents construiront la salle actuelle et la partie bar de plain-pied.

Le restaurant des années 60 vivait au rythme d'un petit Saint-Ismier rural : un lieu de réception pour les mariages, baptêmes, enterrements, fêtes de famille, fêtes des conscrits... Les messieurs aux boules, les dames aux cartes, les enfants sur la place libre de véhicules, les clients terminaient joyeusement la journée.

Josette a travaillé toute sa vie au restaurant, d'abord 7 jours sur 7, sans compter ses heures. Les rares vacances viendront bien plus tard.

En 1965, Josette épouse Victor rencontré au restaurant. Ils s'offrent alors un luxe, un vrai voyage de nocces dans le sud ! Ce séjour a institué une nouveauté dans la famille : une fermeture annuelle d'une semaine pour des vacances bien gagnées !

En 1967, naît leur fils Christian élevé pour partie dans le restaurant que sa mère ne quitte pas pendant que « Tatou » travaille dans plusieurs entreprises de la vallée tout en « donnant la main » au restaurant lors des « coups de feu », tout comme les sœurs de Josette qui, même mariées, reviennent tous aider les week-ends, accompagnées de leur mari.

Ce n'est qu'en 1993, au décès du père de Josette, que Victor rejoindra finalement sa femme à plein temps au restaurant. Leur vie comportera

bien des joies mais aussi la tristesse du décès de Michel, le frère aîné, disparu subitement en 2000 peu après le décès de sa femme, Yvette.

En 2004, Josette achète à sa mère l'établissement, avec son mari et son fils Christian. Pâtissier de formation, Christian réalise lui-même les desserts qu'il propose à la carte. En 2026 son vacherin Vanille/Chartreuse reste un vrai succès ! Pour ce qui est des plats, il a été formé par sa grand-mère qui lui a légué sa maîtrise d'une



cuisine simple, familiale et authentique.

2026 sera l'année de la retraite puisqu'ils ont décidé d'arrêter. Une retraite bien méritée. Mais, sans s'éloigner vraiment puisqu'ils habitent depuis 1974, une maison construite à proximité d'une « grange familiale », devenue la salle du Rozat.

Le bar-restaurant sera donc bientôt vendu à la mairie qui souhaite préserver l'esprit du lieu et continuer à le faire vivre.

C'est tout naturellement à Josette, mémoire vivante du village qu'il revient de conclure ce portrait : **« Avec émotion, nous tournons une page de notre vie remplie de souvenirs du bar, du restaurant de l'effervescence du samedi matin et de notre clientèle. Tout cela va beaucoup nous manquer. À tous Merci ! ».**

Nous ajoutons : Merci à vous. ■



**Fermeture exceptionnelle le vendredi 17 avril
en raison de la fête de la nature !**

Le temps des histoires

Mercredi 1^{er} avril à 10h30 en médiathèque

« C'est le printemps ! Réveille-toi petit ours ! »

Après une séance de lecture, les bibliothécaires proposeront un atelier créatif pour confectionner un ours en papier.

À partir de 4 ans

Gratuit et sur inscription ■



Lecture dessinée et chantée

Mercredi 8 avril à 15h30 en salle du Rozat

« L'autre côté de la montagne »

Sur inscription.

À partir de l'album « L'autre côté de la montagne », l'illustratrice jeunesse Géraldine Alibeau propose son spectacle unique mêlant dessin en direct, bruitage, chant lyrique et lecture à voix haute.

L'album « L'autre côté de la montagne » raconte une randonnée qui se déroule dans les Alpes, sur les sentiers, de refuge en refuge. La lecture de cartes IGN, l'observation du climat, de la faune et de la flore, le repérage des sentiers, la préparation matérielle, la confrontation avec la géologie des espaces traversés, la réflexion sur l'objectif de l'aventure sont autant de thèmes abordés par ce récit raconté et vécu par une jeune pré-adolescente et sa grande sœur.

Géraldine Alibeau est née à Échirolles. C'est dire si la montagne, elle la connaît. À l'école, elle commence à raconter le récit des aventures de son institutrice en bande dessinée. Plus tard, elle intègre l'atelier d'illustration de Claude Lapointe aux Arts Décoratifs de Strasbourg. Elle décide alors de se consacrer à l'illustration tout en s'essayant au cinéma d'animation. Elle travaille en collages, couture, feutres, céramique. Elle publie des albums jeunesse depuis 2001 et expose régulièrement son travail notamment à la Foire du livre de Bologne.

Tout public – À partir de 4 ans

Tarif : 2€

par personne au profit de l'association de L'Orangerie

Réservation : mediatheque@saint-ismier.fr ■



Café-lectures

Mardi 10 mars de 15h à 16h en médiathèque

Conférence : Les femmes artistes oubliées

« Elles ont bouleversé l'histoire de l'art » est une conférence créée par l'entreprise Arture, qui produit des expositions virtuelles pour les publics des maisons de retraite et des hôpitaux. Cette projection sera animée par Marie-Catherine Ozil, présidente de l'association de bénévoles de la médiathèque « L'Orangerie ».

Via l'art, on trouve une porte d'entrée pour explorer la place des femmes dans l'histoire et leurs luttes pour la reconnaissance et l'égalité. Un quizz interactif fera participer le public de ce « café, lectures... » exceptionnel.



Effacées des cartels les femmes l'ont été, mais pas de l'Histoire. D'Artemisia Gentileschi à Berthe Morisot, de Camille Claudel à Dorothea Lange, découvrez celles qui ont défié les conventions, créé de nouvelles formes d'expression et affirmé leur vision. Un récit percutant et accessible qui rend justice à leur génie et bouscule notre regard. Longtemps marginalisées, parfois oubliées, les femmes artistes ont pourtant façonné l'Histoire de l'art. ■

Entrée libre

Boîte à livres de la Bâtie :

Une nouvelle boîte à livres a été installée au centre du quartier de la Bâtie. Merci à Marie-France Touzain, qui l'a décorée avec talent comme toujours.

Les services techniques prévoient également de reconstruire la boîte à livres de Clos Mars qui a été détruite et de l'installer le long du panneau municipal du quartier. ■





ANIMATIONS

Initiation à la pétanque



Venez découvrir ce sport convivial et intergénérationnel*. Dans une ambiance chaleureuse, chacun pourra apprendre les gestes, les règles et le plaisir du jeu partagé. Un moment simple et festif, fidèle à l'esprit de l'Amicale Pétanque Club de Saint-Ismier.

Samedi 25 avril de 11h00 à 18h00

Terrains situés sous les terrains de football du complexe F.R. Bériot.

*Prêt de boules de pétanque possible

Inscription :

evenementiel@saint-ismier.fr

Marché HISTORIQUE et Toutes Collections

**Samedi 11 avril
de 8h00 à 14h00
Espace Agora**

L'occasion de nourrir une passion sur le thème de l'antiquité militaire de l'époque napoléonienne à la seconde guerre mondiale au gré des acquisitions d'armes de collection, uniformes, casques, insignes, livres, baïonnettes, figurines et autres petits objets sur le thème de l'armée, la police et les pompiers en présence d'une trentaine d'exposants...

Événement organisé par la société Tandem Events

**Entrée visiteur : 4 euros
(gratuit pour les -12 ans)**

Renseignements : 06 68 31 79 05

4^{ÈME} SALON DU GEEK

DIMANCHE 12 AVRIL DE 9H00 À 17H00

> ESPACE AGORA



Le salon rassemblera de nombreux exposants venus de toute la région dont l'objectif est de vendre, d'échanger ou de partager leur passion : Pop Culture, miniatures, jouets vintage, univers Steam-Punk, jeux de rôle, héros, fantasy, science-fiction, monde imaginaire, figurines, mangas, Lego...

Une occasion parfaite de partager, compléter votre collection et rencontrer d'autres passionnés dans un espace dédié.

Événement organisé par la société Tandem Events.

Entrée : 3 euros

Renseignements : 06 68 31 79 05 ■

SALON « TALENTS DE FEMMES »

SAMEDI 25 AVRIL DE 13H00 À 19H00

DIMANCHE 26 AVRIL DE 10H00 À 18H00

> ESPACE AGORA

Le Soroptimist International de Grenoble met à l'honneur les talents féminins. La branche locale de la plus grande ONG féminine mondiale, poursuit son engagement en faveur de l'émancipation des femmes et des filles. L'association œuvre depuis de nombreuses années pour permettre à chacune d'atteindre son plein potentiel et de faire entendre sa voix, à égalité avec les hommes.

Depuis plus de quinze ans, les clubs Soroptimist à travers la France orchestrent des expositions-ventes baptisées « Salons Talents de Femmes ». L'objectif est double : mettre en lumière la créativité et le savoir-faire des artistes et artisanes, tout en encourageant leur esprit d'entreprise. Le public peut ainsi découvrir une grande variété d'œuvres et de créations, reflet du dynamisme et de la diversité des talents féminins.

Regroupant des membres issus de tous horizons et de multiples professions, le club grenoblois s'illustre par ses actions concrètes en faveur de la valorisation des femmes dans la société et organise son propre salon.

Forte du succès de ses éditions précédentes qui avaient rassemblé plus de 500 visiteurs, l'équipe du Soroptimist International de Grenoble organise donc une nouvelle fois le salon « Talents de femmes » qui aura lieu cette année à l'Agora.

Restauration possible sur place. ■





AGENDA

MARS

Mardi 10 mars

de 15h00 à 16h00
**CONFÉRENCE « LES FEMMES
ARTISTES OUBLIÉES »**

→ *Médiathèque*

Entrée libre

Mercredi 11 mars

20h30
LE COUP DE LA CIGOGNE

– Théâtre de boulevard

→ *Espace Agora*

- COMPLET -

Vendredi 13 de 14h00 à 18h00
samedi 14 mars de 9h00 à 12h30

**JOURNÉES PORTES OUVERTES
DU CAMPUS HORTICOLE**

→ *1 chemin de Charvinière*

Dimanche 15 mars

Bureau de vote ouvert de 8h-18h
ÉLECTION MUNICIPALE

→ *Espace Agora*

Mercredi 18 mars

20h30
LE MEILLEUR RESTE À VENIR

– Théâtre de comédie

→ *Espace Agora*

Billetterie : agora-saint-ismier.fr ou accueil
de la mairie

Jeudi 19 mars

19 mars 1962 Cessez-le-feu en Algérie
Cérémonie d'hommage aux combattants
et victimes de guerre en Algérie, Tunisie
et Maroc

- Horaire à définir

→ *Place de l'église*

Mercredi 25 mars

20h30
HOMMAGE À JACQUES BREL

– Concert

→ *Espace Agora*

Billetterie : agora-saint-ismier.fr ou accueil
de la mairie

AVRIL

Mercredi 1^{er} avril

10h30
LE TEMPS DES HISTOIRES

→ *Médiathèque*

Gratuit sur réservation (à partir de 4 ans)

1^{er}, 2, 3 avril

20h30
CONTES DU DAUPHINÉ
PAPAGALLI – Théâtre humour
→ *Espace Agora*

Billetterie : agora-saint-ismier.fr ou accueil
de la mairie

Mercredi 8 avril

15h30
LECTURE DESSINÉE ET CHANTÉE

(à partir de 4 ans)

→ *Salle du Rozat*

Entrée : 2 euros sur inscription auprès de
la médiathèque

Samedi 11 avril

de 8h00 à 14h00
**MARCHÉ HISTORIQUE ET TOUTES
COLLECTIONS**

organisé par la société Tandem Events

→ *Espace Agora*

Entrée : 4 euros – Gratuit pour les – 12 ans

Dimanche 12 avril

de 9h00 à 17h00
SALON DU GEEK

organisé par Tandem Events

→ *Espace Agora*

Entrée : 3 euros

Gratuit pour les – de 12 ans

Mercredi 15 avril

de 9h00-13h00 et 15h30-19h30
DON DU SANG

→ *Espace Agora*

Vendredi 17 avril

FÊTE DE LA NATURE

14h30-17h30

→ *Parc de la mairie*

Jeudi 23 avril

14h00
**ATELIERS NUMÉRIQUES « LES
APPLIS SUR SMARTPHONE »**

→ *En mairie*

Sur inscription auprès de la médiathèque

Samedi 25 avril de 13h00 à
19h00 et le dimanche 26 avril
de 10h00 à 18h00

SALON « TALENTS DE FEMMES »

Organisé par Soroptimist International de
Grenoble

→ *Espace Agora*

Entrée : 2 euros

Samedi 25 avril

de 11h00 à 18h00
**JOURNÉE « DÉCOUVERTE DE LA
PÉTANQUE »**

→ *Espace Bériot* (en contre-bas des
terrains de football)

Inscriptions : evenementiel@saint-ismier.fr

Dimanche 26 avril

**L'ISMÉRIUSIENNE, RANDONNÉE
AUX 4 PARCOURS**

organisée par l'association Le Clos en Fête
Informations page 16

Mardi 28 avril

15h30
CAFÉ-LECTURES

→ *Médiathèque*

Entrée libre

MAI

Vendredi 1^{er} mai

de 7h00 à 17h00
**VIDE-GRENIERS DU CAMPUS
HORTICOLE**

1 chemin de Charvinière

Vendredi 8 mai

9h30
MÉMORIAL DOYEN GOSSE

10h00

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
→ *Place de l'église*

Vendredi 16 mai

20h30
**SPECTACLE DE DANSE DE LA
M.P.T.**

Réservation sur Hello Asso
à partir du 1^{er} avril

Lundi 18 mai

20h30
TO SEE A WORLD

Musique contemporaine à Capella
[www.annelaffilhe.com/ensemble-](http://www.annelaffilhe.com/ensemble-equinox)
equinox

→ *Église*

Mercredi 20 mai

18h00
« MISSION ARTEMIS » - Conte
Festival Les arts du récit en Grésivaudan
→ *Salle du Rozat*

Spectacle pour les + de 10 ans, gratuit, et
sur inscription auprès de la médiathèque

Le 27-28-29 et 30 mai

20h00
LE DÎNER DE CONDÉ - théâtre

→ *Espace Agora*

Réservations : www.chartreuse-en-scene.fr

Samedi 30 et dimanches 31 mai

**EXPOSITION DES ŒUVRES DE
L'ATELIER PEINTURE -DESSIN-
MODÈLE VIVANT** de la Maison Pour

Tous

→ *Salle du Rozat*

Entrée libre

Saint-Ismier